

Référent prévention sécurité santé environnement

OBJECTIFS

- Informer et contribuer à la mise en œuvre des consignes et procédures
- Proposer des actions de prévention
- Identifier les risques professionnels
- Alerter et analyser les dysfonctionnements

PROGRAMME

La réglementation Santé, sécurité au travail

- Les notions de législation et de réglementation en matière de SST
- Le droit d'alerte et de retrait
- Les accidents de travail et les maladies professionnelles
- Les acteurs de la prévention
- Les entreprises extérieures

L'évaluation des risques et le document unique

- Le document unique
- Etablir le document unique – méthode d'évaluation des risques
- Le document unique comme outil de prévention
- Mise à jour du document unique
- Exercice de mise en pratique

La prévention du risque chimique

- Le risque chimique
- Les principales dispositions réglementaires en matière de prévention du risque chimique
- L'outil SEIRICH d'évaluation du risque chimique

L'analyse des accidents et incidents


- L'analyse, pourquoi faire ?
- Etude de l'accident
- Méthode d'analyse de l'arbre des causes

Prochaine(s) session(s) : pas de session en inter-entreprise prévue pour le moment

Durée : 5 jours
(35 h)

Animation :
Experts Via
Industries

Public :
Personne désignée
référente sécurité de
l'entreprise, salarié
souhaitant acquérir les
bases de la prévention

 Nous consulter pour
étudier avec notre référent
handicap la faisabilité
d'accueil selon le handicap.

Modalités d'accès :
Fiche d'inscription à retourner

Mini / Maxi de stagiaires :
5 min. – 15 max.

Tarif :
**Parcours de formation : 1
750 € H.T. / session**
Certification : 250 € H.T.

CONTACT

Romain Gislot -  09 71 00 99 53 –  contact@via-industries.fr

VIA Industries, Organisme de formation agréé,
déclaration d'activité enregistrée n°11922138892



Référent prévention sécurité santé environnement

Les conditions de travail : ergonomie et risques psychosociaux

- Définition et champs de l'ergonomie
- Ergonomie et situations de travail
- Définition et contexte des risques psychosociaux
- Le stress
- Les violences et harcèlement
- L'évaluation des risques psychosociaux

La réglementation environnement

- Introduction
- L'activité industrielle et la réglementation ICPE
- Les entrants
- Les sortants
- Les risques naturels et incendie/explosion

Permet de répondre aux exigences de la réglementation (Art L4644-1 du Code du Travail), concernant la désignation dans toute entreprise d'un salarié compétent en Santé Sécurité au Travail

PLUS D'INFORMATIONS

Prérequis :

Non concerné

Méthodes pédagogiques :

Un jour de formation toutes les deux à trois semaines, supports documentaires, cas pratiques, partages d'expériences

Modalités d'évaluation des acquis :

Evaluation, Attestation de fin de formation, certification UIMM possible

Prochaine(s) session(s) : pas de session en inter-entreprise prévue pour le moment

Durée : 5 jours
(35 h)

Animation :
Experts Via
Industries

Public :

**Personne désignée
référente sécurité de
l'entreprise, salarié
souhaitant acquérir les
bases de la prévention**



Nous consulter pour
étudier avec notre référent
handicap la faisabilité
d'accueil selon le handicap.

Modalités d'accès :

Fiche d'inscription à retourner

Mini / Maxi de stagiaires :

5 min. – 15 max.

Tarif :

**Parcours de formation : 1
750 € H.T. / session
Certification : 250 € H.T.**

CONTACT

Romain Gislot -  09 71 00 99 53 –  contact@via-industries.fr

VIA Industries, Organisme de formation agréé,
déclaration d'activité enregistrée n°11922138892

